

Nord Creuse - Combraille → Vie local

BLAUDEIX

THÉÂTRE. Le CCAS, avec le concours de Blaudeix Amitié et la participation du club communal de Parsac, propose une soirée théâtre samedi 30 avril, à 20 h 30, 1, rue de l'Église, à côté de la salle polyvalente-mairie. Tarif : 3 €, gratuit jusqu'à 15 ans. ■

GOUZOGNAT

BAL. Un bal gratuit aura lieu samedi 30 avril, à partir de 20 heures. Au programme : rétro 80's et 90's, actuel, zouk, électro, RNB, clubbing. Buvette et restauration possible sur place : fondu creusois-frites, crêpes, dégustation d'huîtres. ■

CHÉNÉRAILLES

PÊCHE. L'association communale de pêche procédera à un lâcher de truites, samedi 30 avril, aux étangs communaux. ■

JARNAGES

BŒUF. L'ouberge culturelle organise un « bœuf », jeudi 28 avril, à partir de 19 heures. Musique traditionnelle et scène ouverte. Plus d'informations au 05.55.84.47.27 ou www.atzire.fr. ■

SOUMANS

AS SOUMANS. Tous les dirigeants, les adhérents et joueurs, ainsi que toutes les personnes intéressées par la vie de l'Association sportive de Soumans, sont cordialement invités à assister à une réunion, dimanche 1^{er} mai, à 10 h 30, à la salle des associations. À l'ordre du jour : préparation de la prochaine saison. L'AS Soumans rappelle par ailleurs qu'elle organise un loto, samedi 7 mai, à partir de 20 heures. ■

ÉVAUX-LES-BAINS

CINÉMA

À L'ALPHA
CETTE SEMAINE

DONTREIX

Vent debout conte un article de la loi NOTRe



REUNION. Les habitants se sont mobilisés pour défendre leur « or bleu », leur réseau d'eau.

Qu'est-ce que la loi NOTRe ? Nouvelle organisation territoriale de la République, si le nom de cette loi est explicite, ce qu'elle dissimule l'est un peu moins pour les citoyens. Le premier article mis en application, connu de tous, est le redécoupage de la France en cinq grandes régions. L'étape qui suscite la plus grande inquiétude à Dontreix est l'article 64 de cette loi. En effet, il prévoit de donner les compétences « eau » et « assainissement » aux intercommunalités.

Pour évoquer ce sujet, la municipalité de Dontreix a réuni ses administrés ainsi que quelques élus des communes voisines et de la Communauté de communes Auzances-Bellegar-

de. Une réunion à laquelle la population a massivement participé, montrant ainsi son attachement à son réseau d'eau.

Car malgré ses « seulement » 400 habitants, Dontreix possède une richesse : l'eau. Cet « or bleu », ses habitants ont su la mettre en valeur en créant leur réseau d'eau et en le maintenant en bon état.

Depuis des décennies, les conseils municipaux se sont succédés mais ont gardé le même objectif le concernant : l'entretien et l'aménagement au gré des diverses normes sur l'eau. A l'heure actuelle ce réseau d'eau est estimé à 2.227.710 € (étude Infralim de mars 2016). « Cela n'a pas toujours été facile mais notre réseau est en

très bon état et nous souhaitons le conserver coûte que coûte. Ce n'est pas la première fois que nous devons nous battre pour le garder. Il y a quelques années, nous avons dû faire des investissements importants (environ 350.000 €) d'une part pour la mise aux normes pour le traitement par dilution de l'arsenic sur plusieurs sources et d'autre part par la création d'une station de re-minéralisation au calcaire marin ».

À l'issue de cette réunion, il a été décidé, avec la population, de créer un collectif et faire une pétition pour montrer le mécontentement concernant cet article de la loi NOTRe et proposer un amendement laissant libre choix aux communes de garder, ou non, leur eau. ■

AUZANCES

Pas d'augmentation des taxes locales

Le Conseil municipal a examiné les points suivants.

Aménagement de l'avenue de la gare. Le Conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre à Infralim pour la somme de 10.402 €. Une subvention DETR 2016 de 35 % est attribuée pour ces travaux et le Conseil municipal décide de solliciter également une subvention au titre du FSIPL (Fonds de soutien à l'investissement public local). Le commencement de ces travaux est prévu



BUDGET. Comme promis, les élus n'ont pas voté l'augmentation des taux des taxes locales.

des subventions pour financer cette étude.

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des toilettes de La Renardière à Coux. Les

d'achats sans recourir à l'emprunt, et sans augmenter le taux communal des taxes locales, comme il avait été promis.

CHÉNIERS

Le Jardin Solidaire fait sa « Journée des plants »

Comme chaque année à la même époque, le Jardin Solidaire organise sa « Journée des plants ». Elle se déroulera sur le site, samedi 30 avril, de 9 heures à 18 heures. Le public pourra y trouver des plants de légumes, semés et « élevés » sur place, de façon naturelle, ainsi que des plants de fleurs.

Il sera possible à cette



ABONDANCE ET DIVERSITÉ. Les légumes (comme Marie) aussi.

BONNAT

THÉ DANSANT. Le Comité des fêtes par un orchestre, dimanche 1^{er} mai 05.55.62.17.13 ou au 05.55.81.20.04.

GENOUILLAC

PERMANENCE HABITAT. La Commune de Creuse en Marche, en partenariat avec l'urbanisme et l'environnement de Creuse, organise sa prochaine permanence de 9 h 30 à 12 heures dans les locaux des Portes de la Creuse en Marche à Genouillac. Renseignements auprès de 05.55.80.55.21 ou portedescreuse.fr.

BÉTÊTE

FÊTE ANNUELLE. Dans la joie et la bonne humeur, Bétête va vivre au rythme des animations proposées pour la fête annuelle les 30 avril et 1^{er} mai. En voici le programme.